

Renouée du Japon : *Reynoutria japonica* (Houttuyn, 1777)

Critères de détermination

Famille des Polygonacées. Plante vivace à rhizome, plus ou moins glabre. Jusqu'à 3 m de haut.



© Paul MONTAGNE

Fleurs : panicules de 8 à 12 cm de long composés de fleurs blanchâtres, verdâtres ou rougeâtres composées de 5 sépales soudés. Elles sont présentes à l'aisselle des feuilles et sont plutôt lâches et orientées vers le haut.



© Gwendoline LACQUEMENT

Feuilles : alternes, ovales à triangulaires elles font 10 à 20 cm de long et sont de couleur vert clair à jaunâtre (parfois ponctuées de rouge). Elles sont brusquement tronquées à la base et terminées par une pointe. Glabre sur la face inférieure il y a une gaine membraneuse qui entoure le pétiole (ochréa).

Confusions possibles

Renouée de Sakhaline (*Reynoutria sachalinensis*) : feuilles mesurant 20 à 40 cm en forme de coeur. Elles ont un aspect gaufré et une pilosité importante sur la face inférieure.



© Gwendoline LACQUEMENT

Tiges : cylindriques et creuses, elles sont segmentées, cassantes et généralement fortement tachées de rouge.

Fruits : trigones ailés rouges à bruns, ils font environ 4 mm de long.

Biologie & Ecologie

Floraison : J F M A M J J A S O N D

Reproduction : plante dioïque vivace, elle est généralement stérile en Europe, mais peut s'hybrider avec la renouée de Sakhaline (hybride: *R. x bohémica*). Reproduction végétative par fragmentation des rhizomes, bouturage des tiges. Propagation grandement facilitée par l'homme (déplacement de terres contaminées ...).

Habitat : zones alluviales, rives de cours d'eau. La Renouée du Japon préfère les milieux riches, ouverts, perturbés et avec un bon ensoleillement. Elle est adaptée aux sols acides (jusqu'à un certain point) et est moins vigoureuse sur les sols calcaires. Elle ne supporte pas l'asphyxie racinaire.

Origine & Apparition

Originnaire d'Asie orientale (régions méridionales et océaniques), elle a été introduite en Europe en 1825 comme plante ornementale, fourragère et mellifère. Naturalisée à la fin du 19^{ème} siècle, elle devient envahissante au milieu du 20^{ème} siècle.

Coordination: Florent LAMAND
Maquette: Gwendoline LACQUEMENT
Rédaction: Gwendoline LACQUEMENT
Contribution: Serge MULLER
Validation: Serge MULLER



© Nicolas PIPET/IIBSN

Sources

Agence régionale pour l'Environnement, CBNMED ; *Plantes envahissantes. Guide d'identification des principales espèces aquatiques et de berges en Provence et Languedoc* ; 2009 ; 112p.
CBNBP et MNHN ; *Observatoire régional des Plantes exogènes invasives en Champagne-Ardenne : Etat des lieux des connaissances et des acteurs en 2010* ; 2010 ; 149p.
Fédération des Conservatoires des Espaces Naturels ; *Guide d'identification des plantes exotiques envahissant les milieux aquatiques et les berges du bassin Loire-Bretagne* ; 2010 ; 94p.
HAUPT BERNE P. ; CD-RDM Flora Helvetica ; Flore de Suisse, Guide interactif.
MULLER S. (coord) ; *Plantes invasives en France* ; 2004 ; Museum National d'Histoire Naturelle, Paris, 168p. (Patrimoines naturels, 62).
PIERET N. et DELBART E. ; *Fiches descriptives des principales espèces de plantes invasives en zones humides* ; 2007 ; Laboratoire d'Ecologie, FUSAGx.
FRIED Guillaume ; *Guide des plantes invasives*, 2012, Editions Belin. 272p.
Commission suisse pour la Conservation des Plantes Sauvages (CPS).
Le Conservatoire Botanique National de Brest (CBNB).
Commission suisse pour la Conservation des Plantes Sauvages (CPS).
Canton de Vaud.
La Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux.
Université de Toulouse
<http://www.invasbio.fr> (consultation: Avril 2012)